

# 5<sup>c</sup>. Journal du Lot 5<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

<b>Abonnements</b> Ces prix doivent être doublés pour l'édition quotidienne. 3 mois 6 mois 1 an LOT et Départ. limitroph. 3 fr. 5 fr. 9 fr. Autres départements.... 3 fr. 50 6 fr. 11 fr. Les abonnements se paient d'avance	<b>Rédaction &amp; Administration</b> CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS A. COUESLANT, Directeur   L. BONNET, Rédact. en chef Les annonces sont reçues au bureau du Journal.	<b>Publicité</b> ANNONCES (la ligne ou son espace)..... 50 cent. RÉCLAMES ( — 4 <sup>e</sup> — )..... 75 cent. Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le « Journal du Lot » pour tout le département Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse
	Par ordre du ministère et sous menace de saisie, d'abord, de suppression ensuite, nous devons, désormais, vendre le « Journal du Lot » dix centimes, ou accepter de paraître sur le format du présent numéro. (« Il faut économiser le papier », — c'est pourquoi, 5 fois par semaine, les grands quotidiens ont 4 pages !!!). — Nous nous inclinons devant la force, tout en protestant contre le décret illégal du 10 août 1917. — Nous condenserons la matière de façon à donner le plus de texte possible dans ce format exigü ! — Nos lecteurs, nous en avons la conviction, nous sauront gré d'avoir maintenu le prix de 5 cent. (Nous insérerons cet avis dans tous les numéros, pour expliquer ce format aux lecteurs nouveaux.)	

Format illégalement imposé : N<sup>o</sup> 123

## LA SITUATION

**Est-ce de la politique que de signaler la chasse au Tigre ?... — L'offensive allemande et les hésitations de Guillaume. Ce que dit Erzberger. — La paix avec l'Ukraine et la situation en Orient. La diplomatie doit être vigilante.**

Nous ne faisons pas de politique ici, depuis 1914. Nous n'en ferons point aussi longtemps que durera la guerre. Alors que l'arrière doit tendre toutes ses énergies vers le but à atteindre, il serait criminel, à notre avis, de saper le ressort du pays par une campagne susceptible de semer la division.

C'est pourquoi l'attitude du parti unifié qui s'acharne après le gouvernement déconcerte la nation. Et ce n'est pas s'occuper de politique que de constater ce fait pour essayer d'arrêter un parti dans la voie dangereuse où il s'obstine.

Toutes les occasions sont bonnes à l'extrême gauche pour essayer de tomber Clemenceau. La dernière interpellation prouve à quel point la cause importe peu ; les unifiés se préoccupent uniquement d'un but. Il s'agissait de la nomination d'un président de Conseil de guerre. M. Renaudel a voulu voir là le désir d'influencer la justice militaire contre M. Caillaux. Or il ressort de renseignements indiscutés, fournis par le sous-secrétaire d'Etat compétent, que la nomination n'a pas eu lieu. Si elle avait eu lieu, ce colonel n'aurait pas présidé le Conseil de guerre intéressant M. Caillaux, à supposer que ce dernier soit renvoyé devant un Conseil de guerre !... En dépit de tous les compléments dont on a essayé de corser l'incident, la Chambre a approuvé le gouvernement par une majorité énorme. Seuls s'entêtent dans une opposition de parti pris quelques douzaines d'éternels mécontents. Ils se croient tenus d'affirmer, tous les huit jours, que tout va mal depuis qu'ils ont refusé de participer au pouvoir. Mais à qui la faute si l'on se passe d'eux ?...

Qu'ils y prennent garde, le public qui suit d'un œil peu bienveillant ces manœuvres répétées, saurait mauvais gré aux unifiés de continuer une opposition injustifiée. Le pays a un gouvernement qui a ramené partout la confiance. Il

ne pardonnerait pas à un parti une guerre qui ressemble un peu trop à la convoitise du pouvoir. La chasse au Tigre peut avoir son charme ; mais à l'heure actuelle, le pays ne veut connaître que la chasse aux Boches !

Les critiques militaires continuent à nous annoncer comme imminente la grande offensive ennemie sur le front occidental. La chose est probable. Mais il paraît bien que, devant le risque de l'opération, les Boches ont des hésitations. Un incident qui s'est passé en Suisse permet cette affirmation.

Le député centriste allemand, Erzberger, qui fit parler de lui à plusieurs reprises, est venu chez nos voisins sous le prétexte d'assister, à Zurich, à une conférence internationale catholique. Le député boche s'est répandu en confidences et en interviews.

Il a ouvert son cœur au correspondant d'un grand journal de Copenhague. Il lui aurait dit, d'après la *Tribune de Genève* : « L'empereur serait décidé à provoquer une décision rapide sur le théâtre occidental, mais avant d'ordonner le déclenchement de ce mouvement, il attendrait une réponse du président Wilson au discours du comte Czernin. Si cette réponse laisse entrevoir qu'une conciliation est possible, Guillaume II retarderait l'heure de la bataille décisive. Si, au contraire, la continuation de la guerre lui paraissait inévitable, il serait résolu à écouter les suggestions des pangermanistes et de l'état-major et à sacrifier un million d'hommes au besoin pour mettre, coûte que coûte, un terme à la lutte. Evidemment, la victoire pourrait ne pas couronner l'effort formidable que l'Allemagne se prépare à fournir, mais, même dans ce cas, la paix serait la conclusion inévitable. La France aurait vu tant de choses effroyables qu'elle n'aurait plus qu'un unique désir : déposer les armes. »

M. Erzberger ne croit pas cependant qu'il faille en venir à ces extrémités pour s'entendre. Dès aujourd'hui, la paix serait faisable, car l'Allemagne n'a pas les prétentions exagérées que l'on croit. Elle serait disposée aux concessions que voici.

Elle ne s'opposerait pas à la réintégration de la Belgique dans ses limites territoriales et politiques. Elle serait même disposée à payer le cinquante pour cent des dommages subis par les Belges.

La Serbie bénéficierait d'un sort semblable, mais elle devrait renoncer pour

toujours à la Macédoine. Elle recevrait en échange, le nord de l'Albanie, le sud de ce pays étant réservé à la Grèce.

La Mésopotamie reviendrait à l'Angleterre. Quant à la Palestine, à la Syrie et à l'Arménie, elles obtiendraient un régime à débattre.

Les régions envahies de la France lui seraient rendues. Bien entendu, l'Alsace-Lorraine demeurerait la propriété immuable de l'Allemagne. Cependant, quelques communes de la Lorraine exclusivement de langue française seraient rétrocédées à leur mère patrie.

Il va sans dire que la liberté des mers et la restitution des colonies allemandes restent à la base de toute tractation.

La plupart de ces déclarations ont été reproduites par la *Gazette de Voss*. Elles ont été démenties par Erzberger, mais la *Tribune* déclare que ce démenti est étrange, « l'interview ayant été corrigée de la propre main de son auteur. »

Nous sommes habitués à la mauvaise foi des Germains, le démenti n'a donc qu'une valeur relative. Et il reste, des propos tenus, que l'Allemagne, inquiète sur le sort de la formidable attaque à laquelle elle est acculée, voudrait bien trouver un terrain d'entente pour échapper au désastre.

Il n'y a pas d'autre terrain d'entente que celui indiqué par MM. Wilson, Lloyd George et Pichon, c'est-à-dire la restitution des provinces volées, la réparation des dommages causés et des garanties pour l'avenir.

Comme les pangermanistes présomptueux refuseront de laisser engager des pourparlers sur ces bases, il n'y a de règlement possible que par les armes.

Et plus les Barbares retardent l'attaque, plus ils permettent aux Alliés de fortifier leur puissance par l'arrivée des contingents Américains.

C'est pourquoi il faut prévoir la ruée pour un avenir très prochain.

Les Alliés sont prêts à recevoir le choc et à dessiner la riposte !

La presse allemande mène grand bruit autour de la paix signée avec l'Ukraine et cela, précisément, est de nature à nous laisser supposer que l'événement n'a pas toute l'importance que l'on supposait au premier abord.

Au fait, que représente l'Ukraine ? Quelles sont ses limites ? Quelle est l'autorité des délégués qui ont signé la paix au nom d'un pays dont l'existence n'est pas encore assurée ?... Autant de questions qui se présentent à l'esprit

après l'impression fâcheuse de la première nouvelle.

Et si même une réponse satisfaisante était fournie, — ce qui paraît difficile — dans quelle mesure l'Ukraine peut-elle venir en aide aux puissances centrales ?

Certes, la Russie méridionale a été de tous temps le grenier de la Russie et ses ressources, en temps normal, sont formidables. Mais que sont ces ressources après 4 ans de guerre ? La mobilisation a dû éloigner des champs la majorité des cultivateurs, beaucoup de terres doivent être incultes. En outre, les provinces voisines du front ont dû être épuisées par le ravitaillement de l'armée. Enfin, même s'il y a des réserves, les cheminots, inféodés aux maximalistes, n'apporteront-ils pas une entrave au transport des denrées ?... « En examinant froidement les réalités, écrivent les *Débats*, il n'y a donc pas lieu de considérer la paix annoncée comme un désastre. C'est un succès pour les Austro-Allemands d'avoir conclu un traité avec une des républiques issues du chaos russe. Mais cette république ne sait pas bien elle-même ce qu'elle est et nul en ce moment ne se trouve en état de dire ce qu'elle deviendra. »

Le seul inconvénient immédiat de cette entente est la situation critique faite à nos malheureux alliés Roumains. Mais ici encore, il faut considérer la menace de Mackensen comme une tentative d'intimidation, car il est invraisemblable que les Boches aient conservé, en Orient, une armée assez puissante pour lutter avec certitude contre les troupes parfaitement réorganisées de la Roumanie.

Et si les Allemands entreprenaient une campagne contre nos alliés, ils pourraient être entraînés beaucoup plus loin qu'ils ne le pensent, parce qu'ils devraient soutenir l'Ukraine contre les maximalistes. Ils seraient alors contraints de s'enfoncer dans la Russie.

« Mais alors, dit le *Temps*, que de problèmes nouveaux surgissent ! Peut-on disloquer la Russie, en opposant les unes aux autres les nationalités qui l'habitent, sans préparer pour l'avenir la liquidation de l'Autriche-Hongrie ? Peut-on étendre l'influence allemande vers l'Asie sans menacer le Japon ?

Des intérêts qui paraissent solidaires vont peut-être se heurter. Des questions qui paraissent lointaines vont peut-être se rapprocher. Une diplomatie alerte doit s'en rendre compte, et s'en servir. »

A. C.

## M. Wilson répond aux Empires centraux

Le président Wilson s'est rendu au Congrès, cet après-midi, et a pris la parole pour répondre aux discours du comte Czernin et du comte von Hertling.

### Importante découverte

M. Saunders, vice-président du Comité consultatif de la marine, a annoncé, hier, dans un discours, qu'il avait trouvé le moyen de rendre les transports incouables.

### Les Japonais veillent

D'après les nouvelles reçues, d'anciens soldats russes et des prisonniers de guerre ennemis s'agitèrent en Mandchourie.

D'autre part, les Japonais déclarent

que les agents allemands font tous leurs efforts pour provoquer des troubles dans la province mandchourienne du Feng Tien. La police de Tokio a récemment arrêté plusieurs sujets ennemis qui se livraient à l'espionnage, et elle pense avoir bientôt la preuve d'une vaste conspiration qui s'étendrait sur tout l'extrême-Orient.

### Sur le front italien

(Officiel). — Des concentrations violentes de feu d'artillerie et des poussées d'infanterie ennemie se sont poursuivies pendant la journée d'hier à l'ouest et à l'est du val Frenzela, devant notre nouvelle position du mont Valbella et au col del Rosso. L'action ennemie a été promptement arrêtée par le tir très efficace de nos batteries.

Plus à l'est, sur les pentes méridionales du Sasso Rosso, des détachements autrichiens, sous la protection de leur feu, ont tenté à plusieurs reprises d'occuper quelques tranchées d'observation que nous avions évacuées à l'avant de nos lignes. Ils en ont été empêchés chaque fois par nos feux de barrage.

### Mort d'Abdul-Hamid

L'ancien sultan Abdul-Hamid a succombé, samedi, à une pneumonie.

Un décret impérial décrète que les funérailles auront lieu, lundi, d'une manière digne d'un souverain.

Abdul-Hamid avait été détrôné, à la fin d'avril 1909, après la prise de Constantinople par l'armée Jeune-Turque, et remplacé par son frère, qui devint sultan, sous le nom de Mahomet V.

### L'affaire Bolo

Septième audience

A cette audience on a entendu l'évêque Bolo, frère de l'accusé. Letémoïn a discuté les principaux points de l'accusation, et a affirmé que son frère n'était pas un traître.

Le Président du Conseil de guerre donne lecture du mémoire du banquier Pavenstedt, un boche installé en Amérique; dans ce mémoire, Pavenstedt, établit les tractations qui eurent lieu avec Bernstoff pour faire verser 10 millions à Bolo. Bolo n'ignorait pas que cet argent était de l'argent boche, dit Pavenstedt.

M. Henri Cain a été en relations avec Bolo; mais il n'a guère eu à s'en féliciter.

## Chronique locale

### Nomination

Tous les instituteurs du Lot et les innombrables amis qu'il a laissés dans le Lot apprendront avec un vif plaisir que M. Roques, le sympathique inspecteur d'Académie qui quitta notre département pour les Landes, vient d'être nommé à La Rochelle.

Nous sommes heureux de féliciter notre ami pour cet avancement si mérité. Nous sommes convaincus qu'il laissera dans les Landes les mêmes et unanimes regrets qu'il laissa dans le Lot.

### Mairie de Cahors

Le Maire de la ville de Cahors a l'honneur d'informer les viticulteurs qui ont demandé du sulfate de cuivre, que le versement du deuxième tiers doit être effectué le 15 février courant au plus tard.

Ils pourront se présenter à la Mairie tous les jours de 10 heures à midi et de 2 à 4 heures de soir.

Le sulfate de cuivre sera délivré à une date qui sera ultérieurement fixée.

Les bouillies cupriques ne sont pas comprises dans cette distribution.

## Les Fourneaux économiques

Les Fourneaux Economiques ont ouvert, lundi, leurs portes au public cadurcien. Le local où ils sont installés n'est autre que l'ancien hangar de la Société agricole de la rue du Lycée. L'aménagement est coquet, tout à fait confortable, et d'une propreté irréprochable.

Les villes où ce service fonctionne déjà n'ont pas de local, d'installation de cuisines plus complets et plus pratiques. Il est juste de féliciter la Commission qui a fait preuve dans cette organisation, d'un dévouement, d'une initiative, d'un goût remarquables.

Mais ce qu'il y a à noter, c'est qu'au jour d'inauguration des Fourneaux Economiques, il faut se réjouir des résultats. Lundi, à midi, toutes les portions du menu étaient enlevées. De réclamation, il n'y en a eu aucune, quant à la quantité et à la qualité de la portion. Il en sera certainement toujours ainsi.

Mais il est nécessaire de dissiper un malentendu sur l'œuvre elle-même des Fourneaux Economiques. Certains croient et disent que cette œuvre n'est faite que pour les indigents; qu'elle n'est, en somme, qu'une annexe du bureau de bienfaisance.

C'est une erreur grossière: aux Fourneaux Economiques, à la différence du Bureau de bienfaisance, rien n'est gratuit. Les clients paient la portion qu'ils prennent, et au moment même où ils la prennent. Cette portion, c'est une marchandise. Les Fourneaux Economiques ne sont donc ouverts qu'à « ceux qui paient ». Ils donnent tout simplement la commodité aux travailleurs qui, sortant de l'atelier, n'ont pas le temps de préparer leur cuisine, de trouver des aliments chauds, une nourriture substantielle, comme dans la famille.

Ils sont nombreux, en effet, les travailleurs qui trop souvent, ne pouvant faire leur marché ou s'occuper de la confection des aliments, dînent à la hâte d'un morceau de pain, d'un peu de charcuterie et de fromage.

Les Fourneaux Economiques sont œuvre essentiellement alimentaire à bon marché; ils préparent le repas à ceux qui n'ont pas le temps de le préparer; et la modicité de ce repas s'explique par ce fait seul que les organisateurs de cette œuvre n'en retirent aucun bénéfice.

C'est pourquoi il est certain qu'après quelques jours de fonctionnement, les Fourneaux Economiques obtiendront auprès du public la faveur qu'ils méritent, comme mérite de l'obtenir toute œuvre de pure solidarité.

### PROPOS D'UN CADURCIEN

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à jeudi la chronique de notre distingué collaborateur.

### Ancienneté

Le sous-lieutenant Sers a été promu lieutenant à titre définitif ancienneté 12 décembre 1917.

### Réserve

M. Lyonnet, sous-lieutenant de réserve au 7<sup>e</sup> d'infanterie est nommé à titre temporaire au grade de lieutenant.

## « L'affolante Sous-Préfecture !... »

Comment un grand journal  
se laisse monter le coup !

Le journal *Le Matin* a publié un article sensationnel concernant des événements graves qui se seraient produits, à Embrun, au début de la guerre et auxquels aurait été mêlé notre préfet actuel, M. Bonhoure, à cette époque-la préfet des Hautes-Alpes.

Nous avons cru qu'il n'était pas possible de passer sous silence un incident de cette importance, vivement commenté ici, et qui comporterait des suites... si les faits rapportés étaient exacts.

Nous sommes donc allé voir M. Bonhoure et nous lui avons demandé s'il lui était possible de nous donner quelques détails sur cette affaire, afin de la préciser pour nos lecteurs.

M. Bonhoure nous a répondu qu'il n'avait pas à se défendre contre une accusation profondément ridicule qui n'aurait pas été formulée par la grande presse, si cette dernière avait eu l'élémentaire prudence de se livrer à une enquête rapide.

Aussi bien, nous dit M. Bonhoure, je réserve mes explications pour le ministre, qui n'avait même pas été mis au courant de cet incident, bien infime, croyez-le, au moment où il se déroula.

Le ministre ajouta-t-il, qui ignore tout de cette affaire, peut éclairer sa religion par le dossier qui existe à la préfecture de Gap. Un examen rapide suffira pour anéantir des allégations ahurissantes.

Et M. Bonhoure nous donna connaissance du télégramme suivant qu'il adressait au Ministre de l'Intérieur :

Cahors le 10 février 1918

Préfet Lot à l'Intérieur, Paris

Je vais vous adresser rapport circonstancié que présidence de trois réunions importantes m'a mis dans impossibilité absolue de rédiger hier. Incident servant de base à article du *Matin* a été si ridicule que n'ai pas jugé nécessaire le signaler au Ministère (1). Je l'ai clos d'accord avec les diverses personnalités d'Embrun que devais consulter. Vous serai obligé vouloir bien vous faire adresser par Préfecture Gap dossier de cette affaire. Rapports du Sous-Préfet Desbons vous édifieront sur valeur des faits. Je réclame instamment enquête approfondie qui anéantira ces grotesques accusations.

Pourtant notre curiosité de journaliste n'était pas encore satisfaite et nous insistâmes pour avoir quelques renseignements supplémentaires.

Pour toute réponse M. Bonhoure nous tendit une lettre que le député d'Embrun, M. Bouniard, lui adressait le 7 avril 1915.

M. le Préfet voulut bien nous permettre de prendre copie du passage suivant de cette lettre :

.... D'après ce que m'a ajouté Brousse vous supposeriez que j'aurai pu être froissé au sujet des incidents de la Sous-Préfecture d'Embrun. Je vous avoue que je ne comprends pas, n'étant nullement au courant des détails de cette affaire. On m'a écrit d'Embrun que le secrétaire X... avait commis des indelicatesses professionnelles, avait détourné des dossiers, que sa conduite privée laissait beaucoup à désirer et que pour tous ces motifs il avait été suspendu de ses fonctions, puis envoyé à Briançon comme simple employé. C'est tout ce que je sais....

Qu'on nous permette maintenant un bref commentaire personnel :

*Le Matin* dit : Des faits graves se sont produits en mars 1915. Une enquête a été ouverte. Le préfet en référé au ministre qui lui donna l'ordre de clore l'affaire.

(1) C'est nous qui soulignons.

Or, l'affaire, jugée ridicule par le juge d'instruction et les agents de la police mobile de Lyon, ne fut même pas signalée au ministre qui ne put, par suite, blâmer M. Bonhoure et lui donner l'ordre de retirer sa plainte.

D'autre part, le député de cet arrondissement minuscule, le représentant de cette grande ville de moins de 3.000 habitants écrit à M. Bonhoure, plusieurs jours après l'affaire (1<sup>er</sup> avril 1915), qu'il ignore tout de l'incident. Comment pourrait-on supposer, si l'incident avait été grave, que le député l'eût ignoré ?

C'est absolument invraisemblable.

Nous ne voulons pas chercher le but poursuivi par l'auteur de l'article, mais il nous sera bien permis de nous étonner qu'un grand journal public, sans contrôle, de pareilles accusations !

Vraisemblablement une note prochaine, mettra fin à ce ridicule incident.

A. C.

## A LA PRÉFECTURE

### La main d'œuvre agricole

Samedi matin, à 11 heures, s'est réuni, sous la présidence de M. le Préfet, le Comité départemental de la main-d'œuvre agricole.

La Commission a pris une décision relative au salaire des mobilisés à la terre. Ceux-ci doivent être rémunérés en argent, ou en nature, aux conditions courantes de la localité. Les conditions sont fixées par les comités cantonaux d'action agricole.

### L'action économique

Le même jour, à 14 heures, avait également lieu une réunion du Comité départemental d'action agricole.

Ce Comité, institué par décret du 14 janvier 1918, s'est réuni pour la première fois samedi.

M. le Préfet a procédé à l'installation des membres du Comité qui est composé du Directeur des services agricoles, de trois membres titulaires et de trois membres suppléants.

Puis il a fait connaître le rôle du Comité, relativement à la mise en culture des terres incultes et abandonnées.

Les Comités cantonaux d'action agricole devront se réunir très prochainement afin de rechercher les exploitations qui pourraient être susceptibles d'être cultivées.

Le Comité s'est occupé de la question des semences de blé de printemps, d'orge et des engrais.

## L'Association générale des victimes de la guerre

Enfin, le même jour, à 17 heures, avait lieu, dans la salle du Conseil général, la réunion trimestrielle des membres de la Commission directrice de l'Association départementale d'assistance aux victimes de la guerre.

Mgr Cézérac, qui doit prochainement quitter notre ville pour l'archevêché d'Albi, assistait à la réunion.

En ouvrant la séance, M. le Préfet a tenu à exprimer au prélat les vifs regrets de l'Association du départ d'un des membres les plus dévoués du Comité. Je tiens, a-t-il dit, à répéter ici ce que fut votre précieux concours. Grâce à vous, notre œuvre, si belle et si utile, a eu, dans tout le département, un écho auquel elle n'aurait pu prétendre sans votre aide puissante. C'est pourquoi M. le Préfet tient à exprimer à Mgr Cézérac la gratitude du Comité.

En quelques mots pleins de tact, Mgr Cézérac remercia M. le Préfet et le Comité, d'une manifestation qui le toucha profondément, encore, dit-il, qu'il n'ait fait que son devoir. Devoir bien agréable à remplir quand il s'agit de seconder une œuvre aussi digne d'intérêt que celle poursuivie par le Comité ; devoir facile, au surplus, par l'excellente impulsion donnée à cette œuvre par M. le Préfet. Cette collaboration, scellée par l'union sacrée, dans un but d'assistance aux

victimes de la guerre restera « un des meilleurs souvenirs » de Mgr Cézérac quand il aura quitté le Quercy.

Unaniment les membres du Comité ont approuvé les deux allocutions.

On s'occupe ensuite des comptes de l'œuvre qui sont approuvés.

En raison des besoins toujours grandissants des assistés, on décide de demander au gouvernement l'autorisation d'organiser une loterie dont le produit serait intégralement consacré aux victimes de la guerre : Mutilés, Prisonniers de guerre, Orphelins, Réformés tuberculeux, Réfugiés.

Enfin M. le Préfet fournit quelques renseignements intéressants sur la Crèche Cadurcienne qui fonctionne admirablement, grâce au dévouement inlassable de quelques dames de la ville. Mais, ici encore, il faut de l'argent !... On décide qu'une soirée cinématographique sera organisée au profit de cette œuvre.

Il est enfin décidé qu'un rapport sur les résultats obtenus par l'œuvre, au cours de l'année écoulée, sera adressé à tous les souscripteurs.

## LE FIL DIRECT !

### A M. le Directeur des Postes

Monsieur,

On m'a remis hier soir, à 20 heures moins quelques minutes, le télégramme 45698, parti de Paris à 14 h. 19. C'est-à-dire que ce télégramme de presse a mis plus de 5 heures 1/2 pour faire le trajet Paris-Cahors.

Je ne vous surprendrai pas en vous disant que ce télégramme de 182 mots (affaire Bolo) n'a pu être utilisé. C'est donc une dépense appréciable que le retard du télégraphe impose inutilement au *Journal du Lot*.

C'est vraiment intolérable.

J'ai, une fois encore, recours à votre obligeance pour faire ouvrir une enquête au sujet de ce retard. Il est inadmissible que les petits journaux de province, qui s'imposent de lourds sacrifices pour renseigner leurs lecteurs, soient traités avec une pareille désinvolture.

Dans l'espoir que vous voudrez bien prendre ma réclamation en considération, j'ai l'honneur, Monsieur le Directeur, de vous adresser mes civilités empressées.

A. COUÉSLANT.

## Territoriale

M. Lamartine, sous-lieutenant de territoriale au 7<sup>e</sup> d'infanterie est promu à titre temporaire au grade de lieutenant.

## Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira le vendredi 15 février courant, à 8 heures précises du soir.

Ordre du jour :

Pétition des habitants des Ramonets.

Liste des répartiteurs. — Désignation des directeurs pour 1918.

Café de la Comédie. — Lettre de M. Belval.

Préparation au service militaire. — Demande de subvention.

Budgets du Bureau de Bienfaisance, de l'Hospice et du Collège des filles.

Erection d'une statue au capitaine Guynemer.

Extension du réseau téléphonique dans le département du Lot.

Assistance médicale gratuite. — Approbation des mémoires.

Rapports des commissions.

## REMERCIEMENTS

Madame veuve Bernard SEGUY et sa famille remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont donné des témoignages de sympathie à l'occasion du deuil qui vient de les frapper, ainsi que celles qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Monsieur Bernard-Firmin SÉGUY

# NOS DÉPÊCHES

(L'abondance des matières nous oblige à supprimer les 2 communiqués de la nuit. Ces communiqués mentionnent une grande activité d'artillerie).

## COMMUNIQUÉ DU 12 FÉVR. (15 h.)

### Grande activité des détachements de reconnaissance

La nuit a été marquée par une grande activité de nos détachements de reconnaissance.

Au nord de l'Ailette, un hardi coup de main, exécuté aux abords de Bouconville, nous a permis de ramener une vingtaine de prisonniers et deux mitrailleuses.

En Wœvre, plusieurs incursions dans les lignes allemandes ont également réussi ; à l'ouest de Remenauville, notamment, nous avons fait 24 prisonniers.

De leur côté les Allemands ont tenté, à la faveur d'un vif bombardement, d'aborder nos lignes entre Bezonvaux et le Bois des Fosses. L'attaque, menée par trois détachements, a été arrêtée par nos feux, qui ont infligé des pertes à l'ennemi.

D'autres tentatives allemandes en Champagne, en Wœvre, dans les Vosges, n'ont obtenu aucun résultat.

Paris, 12 h. 2.

## Wilson répond aux Boches

De New-York : Au Congrès américain, M. Wilson, répondant aux récentes déclarations de Hertling et de Czernin, a dit que la paix sera basée sur les principes suivants :

Chaque partie du règlement final doit s'adapter étroitement aux conditions imposées par l'équité, sous la réserve des dispositions propres à garantir la paix permanente. Il faut que les peuples et les provinces cessent d'être balotés entre des gouvernements comme un gage mobilier. Il ne sera fait aucun règlement territorial qui ne réponde aux intérêts des populations intéressées et qui soit une simple clause d'arrangement entre les Etats rivaux. Chaque nationalité verra ses aspirations réalisées dans toute la mesure possible afin d'éviter les causes de discordes.

## La paix Ukrainienne

De Berne : La paix avec l'Ukraine cause assez peu d'enthousiasme en Autriche-Hongrie. On n'espère pas que la Russie puisse ravitailler les empires centraux avant avril.

## Le Discours du Kaiser

De Genève : Le discours du Kaiser cause une véritable stupeur parmi les socialistes et une grande déception chez les financiers qui étaient parvenus, grâce à des efforts continus, à relever légèrement le cours du mark en faisant entrevoir que la paix générale était prochaine.

## La grande offensive

De Zurich : Le critique militaire de la *Neue Freie Press*, parlant de l'éventualité de la grande offensive allemande sur le front occidental, ne dissimule pas que cette entreprise n'est pas assurée de succès.

## Les pouvoirs de M. Wilson

De Washington : Willcox affirmera vraisemblablement aujourd'hui que le parti républicain doit soutenir énergiquement M. Wilson dans la discussion pour étendre les pouvoirs dictatoriaux du Président.

## M. Clemenceau au front

M. Clemenceau, revenant du front, est rentré ce matin.

Paris, 13 h. 31.

## Conseil des Ministres

### Les Restrictions

Le ministre du ravitaillement entretient le Conseil de la situation des approvisionnements en France et chez les Alliés. Il présente un ensemble de mesures destinées à resserrer les consommations superflues et à assurer une meilleure répartition des denrées de première nécessité.

### Question financière

M. Klotz a rendu compte des délibérations qui ont eu lieu la semaine dernière à Londres, au Comité interallié des finances, et dont les résultats sont très satisfaisants. Ils établissent le parfait accord des Alliés.

### La Sécurité Nationale

En vue d'assurer une collaboration plus étroite des services du contre-espionnage et des renseignements de la Sécurité, M. Clemenceau a fait approuver un décret qui, en mettant ces divers services sous son autorité, place à leur tête un Commissaire général de la Sécurité nationale.

M. Maringer, Conseiller d'Etat, remplira ces fonctions.

Paris, 14 h. 15.

### Sur le front anglais

#### Nombreux coups de main

La nuit dernière, les Allemands ont tenté un coup de main sur un de nos postes au nord-est d'Épehy. Il a été repoussé par notre feu.

Hier soir, les troupes de Manchester ont réussi un raid dans les tranchées allemandes, à l'ouest de La Bassée. L'ennemi a eu des pertes nombreuses. Les nôtres sont minimes. Nous avons capturé 7 prisonniers et une mitrailleuse.

Paris, 14 h. 13.

## L'affaire Bolo

Même foule énorme dans la salle et les couloirs.

Le président lit une lettre de M. Mouton démentant la dépêche de Max Aghion lue hier, et confirmant sa déposition.

Le témoin Doyen, expert, déclare avoir analysé les documents de l'accusation, mais ne pouvoir pas accepter les déclarations faites hier par Mgr. Bolo. Il réfute les arguments donnés.

M. Mornet félicite M. Doyen.

Mgr. Bolo tente d'établir, logiquement,

le doute qui résulte des documents venus de Suisse et d'Amérique. L'expert Doyen, dit-il, ne veut pas que je fasse un plaidoyer pour mon frère accusé, mais il veut bien, lui, nous faire un réquisitoire.

L'incident entre le témoin et M. Mornet prend des proportions, car M. Mornet dit qu'il n'est pas possible de discuter les affirmations du gouvernement américain, tandis que Mgr. Bolo soutient qu'on n'a pas le droit de fusiller son frère si on n'a pas une certitude absolue sur l'authenticité des documents fournis.

La déposition de Mgr. Bolo continue.

*M. Wilson a répondu aux Boches. Il définit la paix future qui doit respecter les volontés des nations. Guillaume n'a plus d'autre ressource que de déclencher le grand choc!...*

*La paix avec l'Ukraine ne paraît pas combler de joie les Autrichiens. On se rend compte dans la monarchie dualiste que la construction nouvelle est édifiée sur le sable mouvant!*

*Les coups de main se multiplient sur tout le front, les deux adversaires s'efforcent de se renseigner d'une façon certaine sur les armées en présence, au moment où l'action paraît imminente.*

## SI VOUS ÊTES ATTEINTS DE HERNIE

méfiez-vous des complications terribles que cette infirmité, non soignée, peut soudain faire naître!

Déféz-vous au même titre de ces soi-disant méthodes nouvelles et des pseudo « guérisseurs » totalement inconnus qui prétendent la soigner par des procédés miraculeux!

N'accordez votre confiance qu'à un véritable spécialiste dont la compétence hautement éprouvée soit la plus solide des garanties, et rappelez-vous que seul **M. A. CLAVERIE**, le célèbre praticien de Paris, s'est signalé à l'attention du Corps médical et à l'admiration des malades reconnaissants par la création de son incomparable *Appareil Pneumatique Imperméable et sans Ressort*, absolument unique au monde.

Dans notre région où sa notoriété est grande, nombreux sont ceux qui ont été délivrés de l'inquiétude et rendus à la vie normale grâce à cet appareil vraiment idéal et à la conscience professionnelle avec laquelle il est appliqué. Aussi c'est pour nous un plaisir d'informer nos lecteurs du passage dans notre contrée de l'Eminent Spécialiste qui recevra de 9 h. à 4 h. à :

**Figeac**, lundi 18 février, **Hôtel des Voyageurs Villa.**

**Souillac**, mardi 19, **Hôtel du Lion d'Or** (de 11 h. à 5 h.)

**CAHORS**, mercredi 20, **Hôtel des Ambassadeurs.**

« **Traité de la Hernie** »

Conseils et renseignements gratuits et discrètement **A. CLAVERIE**, 234, Faub. St-Martin, PARIS.

## ON DEMANDE

Des représentants locaux bien introduits dans l'alimentation. Ecrire RICARD, 12, rue Mage, Toulouse.

**Le propriétaire-gérant: A. COUÉSLANT,**